

Enfance • Jeunesse



Tourisme • Culture



Sports • Loisirs



Environnement



Bulletin Municipal
Janvier 2023





PLEUMEUROISES - PLEUMEUROIIS - CHERS ADMINISTRÉ-ES

Cet éditorial qui marque le début d'une nouvelle année, donc un nouveau cycle, nous invite à prendre un peu de hauteur et à rappeler à la lumière de la récente actualité sportive, la vision que nous avons du travail en équipe et le sens que nous donnons à notre engagement au service de la vie municipale ou associative.

Les associations sont les forces vives de nos communes. Nous devons soutenir ces énergies au service du bien public. Ces associations fournissent un travail conséquent tout au long de l'année et ainsi rendent Pleumeur-Bodou plus animée, plus dynamique, plus présente dans nos vies quotidiennes.

Tous ces efforts concourent à rendre notre commune plus vivante et créent des liens sociaux et humains forts dans notre population.

En cette année 2023, les collectivités territoriales auront à gagner "LA BATAILLE DE LA SOBRIÉTÉ". Le temps des largesses et de l'abondance est révolu ! La chasse au gaspi est ouverte. Il convient de "gagner en sobriété". **OUI** en "SOBRIÉTÉ". Ce concept va s'imposer sans délai aux entreprises, aux collectivités publiques comme aux particuliers.

À Pleumeur-Bodou, depuis plusieurs années, nous avons anticipé ces changements nécessaires en travaillant sur la durée de l'éclairage public, en remplaçant notre éclairage public par des éclairages LED moins consommateurs d'électricité, ou encore en réhabilitant nos bâtiments anciens, en les rendant plus fonctionnels et plus économes en énergie. Trois bâtiments sont ainsi concernés pour l'année 2023 :

- Le Centre Social de Kérénoc
- La Base Nautique de l'Île-Grande
- Le Complexe Sportif

Vous trouverez dans ce journal des articles plus développés sur ces trois chantiers.

À la cérémonie des vœux du samedi 7 janvier, je me suis "lâché" sur l'urbanisme et l'assainissement qui sont des préoccupations majeures pour la commune.

Actuellement, deux projets d'évolution du PLU de Pleumeur-Bodou sont en cours. Je vous invite à venir consulter les dossiers en mairie.

Le premier dossier concerne la création et la délimitation des secteurs déjà urbanisés (SDU). Les SDU de Pleumeur-Bodou ont été identifiés par le SCOT du Trégor. Il s'agit de Kéraliès, Kerverder, Pont Coulard et Crec'h Caden.

Quatre secteurs déjà urbanisés alors que le PLU de 2014 en comptait 15, classés en Hameau (UH).

Au Conseil Municipal du 15 décembre dernier, les élus ont unanimement regretté ce faible nombre de SDU et le caractère restrictif de leur délimitation, qui n'autorisera que très peu de constructions nouvelles.

Le second dossier concerne l'évolution du PLU pour les travaux d'assainissement pour l'Île Grande.

Le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours d'élaboration. Nous sommes conscients que les possibilités de construire seront limitées.

Pour nos stations d'épuration du Bourg et de l'Île Grande, qui relèvent de la compétence de LTC, les dossiers avancent. Les autorisations ministérielles et préfectorales en matière d'urbanisme et d'environnement nous parviennent progressivement. Nous avons espoir pour des travaux en 2024-2025. "**LE LANCEMENT DES TRAVAUX PERMETTRA DE REPREDRE LES PROJETS D'URBANISME**".

Pleumeroises, Pleumerois,

Dans les temps incertains et improbables que nous connaissons aujourd'hui, puissions-nous relever les défis qui nous attendent, braver les obstacles, avoir de l'audace et résister à l'adversité, pour écrire collectivement une nouvelle page de notre histoire locale, partager avec nous de nouvelles ambitions au service de Pleumeur-Bodou, et faire ici perdurer ce lien social et affectif qui fait notre richesse.

ENSEMBLE, la route sera plus facile si nous savons unir nos énergies. Allons encore plus loin. Pour 2023, ayons la force de croire en nos rêves, comme à nos envies.

À tous, et à toutes, je vous souhaite une année pleine de **CONFIANCE**, de **RÉUSSITE** et de **PARTAGE**.

BLOAVEZ MAD, HAG YEC'HED MAD !

BONNE ANNÉE ET BONNE SANTÉ

Le Maire

Pierre Terrien



Sommaire

○ L'édito du Maire	p 2
○ La vie municipale	p 3-4
○ Travaux et aménagements	p 5
○ Côté finances	p 6
○ Le mot de la minorité	p 7
○ Côté social	p 8-9
○ Environnement	p 10-12
○ Culture, sports et loisirs	p 13-15
○ Animations	p 16-17
○ Tourisme	p 18-19
○ Informations pratiques	p 20
○ Enfance - jeunesse	
○ Le Kafé	

Bonne lecture !

État Civil 2022

Naissances	15
Mariages	24
Décès	34
Électeurs	3 600
Habitants	4 000

3^e commune de LTC, 2^e du Canton.

Édité par la Mairie - BP 1 - 22560 PLEUMEUR-BODOU

Tél : 02 96 23 91 17 - Mél : mairie@pleumeur-bodou.fr

Responsable de la publication : Christelle Broudic

Photographe délégué par la Municipalité : Christian Corbel

Crédits photographiques : Mairie, associations et partenaires, F. Omnès, A. Deniau

Mise en page : Bleuen Graphic 06 42 18 56 12

Impression : Publi Trégor Lannion 02 96 48 41 66

caractéristiques de l'impression : encres végétales sur papier PEFC

Permanences des élu-es

Pierre TERRIEN Maire	1 ^{er} samedi et 3 ^e samedi de chaque mois de 10h à 12h sur R.D.V Mardi de 10h à 12h (sans R.D.V).
Christelle BROUDIC 1 ^{ère} Adjointe, Affaires générales, Culture et Communication	SUR RDV
Marie-Louise DRONIOU Adjointe, Finances	SUR RDV
Françoise NIHOARN Adjointe, Vie Scolaire, Enfance & Jeunesse	SUR RDV
Alain MARQUET Adjoint, Travaux	3 ^e samedi du mois : de 10h à 12h
Bertrand L'HOTELLIER Adjoint, Tourisme	mardi : de 11h à 12h
Michel LETANOUX Adjoint, Affaires Sociales	mercredi : de 10h à 12h
Yvonne SEGURA Adjointe, Environnement et Gestion du territoire Services Techniques	mercredi : de 10h à 12h
Gérard LE BIGOT Adjoint, Sport	1 ^{er} samedi du mois : de 10h à 12h
Mairie	Complexe sportif : Sur RDV le jeudi de 18h à 19h
Yvon MOISAN Conseiller délégué ports et vie maritime	SUR RDV

Horaires d'ouverture au public

Mairie

Lundi, mardi	9h - 12h et 13h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi	9h - 12h
Vendredi	9h - 12h et 13h30 - 17h

1^{er} samedi et 3^e samedi de chaque mois : 10h à 12h

Services Techniques

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30 - 12h00

• Bienvenue aux nouveaux agents



Nous souhaitons la bienvenue à Alexandre NICOLAS et Léonin CARLIER, recrutés via un contrat PEC respectivement le 17 octobre 2022 et le 21 novembre 2022 sur des emplois à temps complet. Ils seront présents dans la collectivité durant 11 mois. Alexandre assure les fonctions d'agent d'entretien des espaces verts et Léonin les fonctions d'agent d'entretien de la voirie.

Nous souhaitons la bienvenue à 3 agents recrutés par voie de mutation :

- Gérard MAIGRE, nommé le 1^{er} novembre 2022 sur un emploi à temps complet. Il assure les fonctions d'agent d'entretien des espaces verts.
- Jean-Pierre ECOBICHON, nommé le 14 novembre 2022 sur un emploi à temps complet. Il assure les fonctions d'agent de maintenance des bâtiments.
- Philippe BOUCHET, nommé le 1^{er} janvier 2023 sur un emploi à temps complet. Il assure les fonctions de responsable des bâtiments.

• Remplacement à la Mairie.

Marine EZANNO assure un remplacement au service Finances le temps d'un nouveau recrutement.

• Départ en retraite

Viviane FAUQUEUR est partie en retraite le 1^{er} décembre 2022, après plus de 42 années passées à assurer les fonctions d'assistante de gestion financière, en tant qu'adjoint administratif principal de 1^{re} classe.

Marie-Noëlle CADOT est retraitée depuis le 1^{er} janvier 2023, après plus de 38 années passées à assurer les fonctions de responsable du service ménage et du service portage de repas, en tant qu'agent de maîtrise principal.

Toutes deux attendaient ce moment avec impatience, nous leur souhaitons aussi une longue et heureuse retraite.

• Nous recrutons du Personnel saisonnier

Tous les ans, la commune recrute du personnel saisonnier pour renforcer les équipes en place.

Les jeunes pleumeurois et pleumeuroises, âgés de 17 ans minimum au moment de leur prise de poste, sont invités à déposer leur lettre de motivation accompagnée d'un CV pour fin février 2020 au plus tard à l'accueil de la mairie. Ils devront aussi préciser leur disponibilité et leur moyen de locomotion.

• Nos doyens



Louise Le Quellec est née le 7 décembre 1922 à Penvern, Route du Menhir. Elle a passé son enfance et toute sa scolarité à Pleumeur-Bodou.

Elle se marie le 2 octobre 1946 à Pleumeur-Bodou avec Yves, Roger le Quellec. De cette union vont naître deux enfants, Yvon en 1947 (décédé) et Chantal en 1949. La famille s'est ensuite agrandie avec l'arrivée d'une petite fille,

Karine et deux arrière-petits-enfants, Clément et Aurore.

Louise a travaillé comme couturière et a surtout voyagé de « port en port » pour suivre son époux, marin de commerce.

Louise vit aujourd'hui une retraite paisible à Penvern, entourée de sa fille Chantal.

Elle est en bonne santé et dotée d'une excellente mémoire. Elle s'intéresse à beaucoup de choses notamment par le biais de la télévision avec les « questions de l'Assemblée nationale et du Sénat » et une très bonne connaissance de l'actualité.



Roger Guth est né le 10 mai 1922 à Paris dans le 12^e arrondissement où il a passé sa jeunesse. Il a été ensuite enrôlé pendant 3 ans en Autriche pour le service du Travail Obligatoire pendant la Seconde Guerre mondiale.

Il travaille comme fraiseur à Montreuil et épouse en 1950 Simone Tual originaire de Pleumeur-Bodou. De cette union sont nés 4 enfants : Viviane, Évelyne, Gilles (décédé) et Claude.

La famille s'est agrandie avec 5 petits enfants et 3 arrière-petits-enfants. La retraite est paisible à Kéréroc entouré de la famille et des amis, sans oublier le passage attendu de Sonia Pascal, "le rayon de soleil".

Louise et Roger font la fierté de la commune, comme le Maire l'a rappelé aux repas des anciens le dimanche 13 novembre 2022 à la salle polyvalente de l'Ile Grande.

• Point sur les travaux

VOIRIE

• **Autour du pôle enfance et du centre culturel :** Les travaux sont en cours d'achèvement, reste le plateau surélevé à finir.

• **Bas du Bourg et Kastel Erek :** Renforcement et effacement des réseaux en cours.

AMÉNAGEMENTS :

• **De Pont Coulard à Keryvon** Les travaux d'aménagement de la voie douce ont débuté .

BÂTIMENTS

• **Kéréroc** Les Travaux de Réhabilitation du Centre Social ont débuté.

• **Complexe sportif :** Présentation du projet après de la Commission Travaux et des membres du Conseil municipal en début d'année.

• **Base Nautique :** Présentation du projet après de la Commission Travaux et des membres du Conseil municipal en début d'année. Une réunion publique sera organisée.



Urbanisme :
les chiffres 2022

- 44 permis de construire
- 113 déclarations préalables de travaux
- 149 certificats d'urbanisme d'information

• Rénovation du complexe sportif

Après des interventions d'urgence et partielles ces dernières années, la Commune souhaite poursuivre les travaux de réhabilitation du complexe sportif, situé rue du Collège.

Très fréquenté tout au long de l'année par les scolaires, associations et clubs sportifs, le bâtiment est énergivore et présente des signes de vétusté.

Les principaux objectifs et enjeux :

- Réfection des couvertures anciennes (avec désamiantage);
- Rénovation thermique des parties non renouvelées avec isolation par l'extérieur et remplacement de menuiseries;
- Réfection du système de chauffage, de ventilation, de désenfumage.

L'enveloppe estimée 810000 € HT.

Démarrage des travaux prévu à compter de juillet 2023

La Commune souhaite déposer des demandes de financement. Il s'agit d'autoriser le dépôt d'un dossier aux titres de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour l'année 2023.

• Le déploiement de la fibre se poursuit sur la Commune.

• Phase 1

Elle concerne les secteurs de Kéréroc, Landrellec, Crec'h Lagadurien s'achève d'ici quelques mois. La commercialisation devrait être possible avant l'été.

• Phase 2

Elle concerne la partie sud de la Commune (sauf le centre bourg). Les entreprises sont confrontées à des problèmes d'élagage. Malgré les courriers et les relances, certains

propriétaires n'ont pas réalisé les travaux. Ils retardent le chantier. La Commune leur demande de procéder rapidement aux travaux sous peine de mise en demeure et d'exécution par un prestataire à leurs frais.

• Phase 3

Elle concerne le centre bourg et l'Ile-Grande. Les études ont débuté. Les travaux commenceront au cours du 2^e semestre 2023.

• Urgence élagage

Il devient URGENT de procéder à l'élagage des arbres et plantations situés à proximité des lignes téléphoniques afin de ne pas RETARDER les travaux de déploiement. La mairie rappelle que la responsabilité des propriétaires négligents peut être engagée en cas de dommages sur les réseaux ou la voirie. Les propriétaires qui ne peuvent assurer eux-mêmes leurs travaux d'entretien doivent faire appel à une entreprise spécialisée.

Rénovation de la Base Nautique de l'Île-Grande.

La Commune est propriétaire des locaux de la base nautique de l'Île-Grande. Ces locaux avec leurs installations sont anciens et vétustes. Ils ne sont plus adaptés à recevoir dans de bonnes conditions sportifs, adhérents du club, touristes et jeunes publics (classes de mer).

Les principaux objectifs et enjeux :

- Rénovation thermique du bâti existant avec une isolation par l'extérieur, remplacement des menuiseries et réfection des couvertures;
- Rénovation de la vigie;
- Réduction des consommations énergétiques et utilisation d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques ou panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude);
- Récupération d'une partie des eaux de pluie;
- Rénovation totale du rez-de-chaussée et optimisation des espaces avec une extension pour séparer les flux dans les zones vestiaires et douches

selon les usagers :

- Réfection du système de sécurité incendie, de la distribution électrique, de la ventilation;
- Accessibilité du bâtiment aménagée avec la création d'une rampe extérieure;
- Création d'espaces de stockage des équipements nécessaires aux activités nautiques, en continuité du bâtiment existant et en liaison avec le parc à bateaux extérieur;
- Réaménagement du parc extérieur, des embarcations de la base pour ses activités;
- Création de sanitaires publics;
- Gestion des déchets (tri sélectif);
- Création de cheminements piétons protégés vers le bâtiment et la plage.

Il est précisé que les extensions concernent uniquement les activités dont la proximité immédiate de l'eau est indispensable (pas les zones dites d'hébergement et de restauration).

L'enveloppe estimative 1 550 000 € HT.

Le permis de construire sera déposé au premier trimestre 2023.

Le démarrage des travaux est prévu à compter d'octobre 2023 pour une durée de 8 mois.

La Commune a déposé des demandes de financement notamment la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et la Dotation de Soutien à l'investissement Local (DSIL) pour l'année 2023.



Les Ports



Le Conseil Portuaire s'est tenu en mairie le 8 décembre 2022 en présence des élus, du directeur général des services, du Maître de ports, des associations de plaisanciers, de la SNSM et de la Base Nautique de l'Île Grande.

La fréquentation des ports restait constante depuis 2018. En 2022, le taux d'occupation de 85,25 %, est à son niveau le plus bas depuis 2012.

Au niveau budget, les recettes sont légèrement en hausse (66 528 € TTC, soit + 1 171 €, + 1.8 %), en dessous des prévisions fixées l'an dernier à 2.5 %.

- 341 contrats ont été établis cette année.
- On dénombre 46 demandes de changement de place au 15 novembre 2022.
- 12 demandes sont en attente en fin d'année.

En complément des travaux classiques, différentes améliorations ont été apportées cette année :

Port Saint-Sauveur

- Rénovation extérieure de la maison de la mer
- Réfection de la zone de stockage des annexes, détériorée comme chaque année par les tempêtes hivernales.
- Un anneau d'amarrage remplacé sur le quai.

Pors Gelen

- Un nouveau rack pour le rangement des annexes installé en haut du quai.
- Deux anneaux d'amarrage rajoutés en bas de la cale SNSM.
- Un panneau provisoire « place réservée SNSM » installé.

Port de Landrellec

- Deux anneaux d'amarrage rajoutés en haut du quai.

SNSM

- Dix panneaux d'information pour le numéro d'alerte (196) posés.

En 2023, les travaux d'entretien et d'amélioration des équipements seront réalisés. Au budget 2023, nous inscrirons l'achat de la brosse de voirie pour nettoyer les cales et quais.

+ d'infos

pleumeur-bodou.com/Ports-mouillages

Francis Noel, Maître de Port ☎ 06 23 06 56 60

✉ francis.noel@pleumeur-bodou.fr

La préparation du budget 2023 est en cours.

Au regard de la baisse démographique et de la hausse importante des coûts, nous devons être très vigilants. En effet, les charges seront en forte augmentation, en raison de la forte inflation, en particulier pour l'énergie, l'alimentation et toutes les fournitures qui permettent de faire fonctionner les services communaux.

De l'autre côté, nos recettes seront à la baisse, notamment à cause de la perte de 320 000 € de dotation de solidarité rurale versée par l'État, liée au critère de population du Canton. Nous avons aussi choisi de ne pas augmenter fortement les tarifs communaux.

Pour l'investissement, la bonne santé de notre commune, due à une épargne nette, confortable et à un faible endettement, nous permettra de concrétiser nos projets.

La dette communale s'élève à 1 100 000 € (1 099 348 €), soit un endettement de 275 € par habitant (quand la moyenne des communes de même strate du département est de plus de 800 € par habitant).

La commune pourrait rembourser sa dette en 1 an et demi. Cela est très peu et reflète une situation particulièrement saine de nos finances.

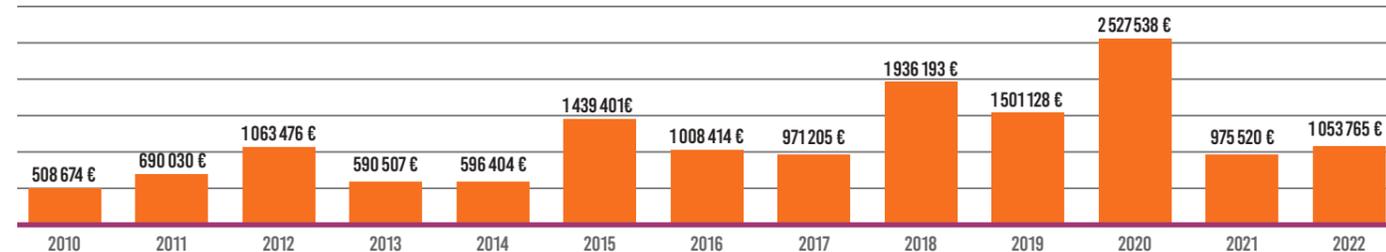
En 2023, trois importants investissements seront menés dans notre commune :

- Centre Social de Kéréroc 900 000 €
- Base nautique de l'Île Grande.... 1 700 000 €
- Complexe sportif..... 1 100 000 €

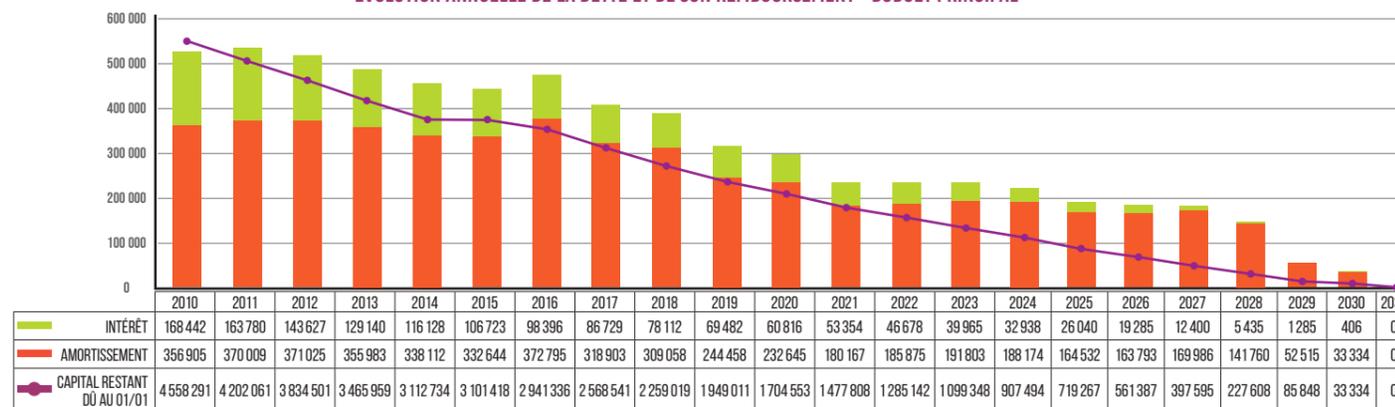
Pour tous ces projets, la priorité est de réhabiliter des bâtiments anciens en les rendant plus fonctionnels et plus économes en énergie.

Bien sûr, la Commune investira pour maintenir en bon état ses autres infrastructures (les routes, les réseaux, le patrimoine) et rendre le service attendu à la population pleumuroise. Il faudra certainement faire des choix. Mais comme d'habitude, l'intérêt général sera notre boussole.

DÉPENSES ANNUELLES D'ÉQUIPEMENT



ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA DETTE ET DE SON REMBOURSEMENT - BUDGET PRINCIPAL



Lors du dernier bulletin municipal, nous vous faisons part d'une baisse de la population pleumeuroise. Elle a eu des répercussions financières (perte de subvention) et s'est produite dans un contexte, où en janvier 2021, le préfet du département s'appuyant sur une directive européenne de 1991 interdisait la délivrance de permis de construire aux communes du littoral ne disposant pas d'assainissement conforme aux limites d'écoulement des eaux usées dans la nature.

Pleumeur-Bodou est malheureusement dans cette regrettable situation de non-conformité et nous comprenons la décision préfectorale en lien avec une situation connue depuis plus de 10 ans. En effet, la municipalité élue en 2008 avait lancé une étude sur le sujet avant que ne soit transférée la compétence eau et assainissement à Lannion Trégor Communauté (LTC). Il semblerait que cette étude soit restée aux oubliettes. Peut-être n'était-ce pas la priorité de nos élus LTC en poste à l'époque, mais cela pose question tout de même... Le résultat est qu'on se retrouve 14 ans après, avec un planning de mise en service et aux normes de la station de l'Île-Grande pour début 2025. Pour ce qui est de la station du bourg, les travaux débuteraient en 2023...

« Gouverner, c'est prévoir ; et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte » disait Émile de Girardin. Quant à l'Abbé Pierre, il disait « Gouverner, c'est d'abord loger son peuple ».

Il semblerait que de nombreux élus ne sont pas dans la dynamique de ces deux citations. La situation du logement est « tendue » sur le territoire, et notre commune n'est pas épargnée. Nous connaissons toutes et tous des gens ayant des difficultés à se loger dans notre secteur. Le collectif « Trégor Argoat Goëlo Zone Tendue » a vu le jour cet été et ce n'est pas le fait du hasard. Nous nous retrouvons dans leurs propos et leurs revendications et comme eux, nous avons à cœur la justice sociale.

L'an passé, nous avons formulé une question demandant au conseil municipal de voter l'application d'une majoration de la part de la taxe d'habitation au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale. Demande qui est restée sans suite...

Depuis l'épisode « covid », la pression immobilière est encore plus forte. Toutes les opportunités pouvant apporter de quelconques réponses à cette « pression » sont donc à analyser et le cas échéant à mettre en œuvre. Cela vaut aussi bien pour l'installation de Tiny houses que pour celui de faire jouer le droit de préemption, car ne

jamais oublier que les promoteurs immobiliers sont à l'affût. Il est vital de ne pas revivre ce que nous avons connu à Landrelec avec la disparition de la colonie de vacances...

Les méthodes des lotisseurs connaissant les besoins du marché de l'immobilier ne sont plus à démontrer. Attention à ce qui peut arriver au camping de l'Abri-Côtier à l'Île Grande. Sur ce terrain constructible, l'activité du lieu pourrait être amenée à évoluer. Cela pourrait être alors le rôle de la municipalité avec le concours de la Société Publique Local d'Aménagement (SPLA), l'opérateur de LTC en ce qui concerne la réalisation des opérations d'aménagement. Nous serions alors dans un des objectifs de LTC, celui de mener une politique d'aménagement active du territoire afin d'adapter les infrastructures, services, et offres de logements aux besoins des habitants. Les Pleumeurois savent qu'à proximité de l'Abri-Côtier, il y a la base nautique (BNIG) qui mériterait un accueil plus important de classes de mer et ils savent aussi que nous ne sommes pas non plus au clair sur la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) qui institue une obligation à la commune de se doter d'au moins 20 % de logements sociaux. Alors, pourquoi ne pas préempter ou du moins en faire une réflexion concertée ?

Nous aurions encore bien des choses à dire, sur l'emploi et notamment les départs en retraite non pourvus, le sujet caméra qui revient à l'ordre du jour suite au vol d'une clé du complexe sportif, les 3 plans (PUIH, PCEAT, PM) en cours de rédaction à LTC, mais ce sera pour notre prochaine expression dans ce bulletin municipal. Nous vivons actuellement des moments difficiles (covid, guerre en Ukraine, crise énergétique, coût de la vie, inflation...) et sans présager de l'avenir, les cinq élus de la minorité, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Les 5 élus de la liste citoyenne écologiste et de gauche

Anne Queffeuol,
Béregère Strbik,
Jean-Claude Jorand,
Pierre Le Guillou,
Alain Stéphan

N'hésitez pas à nous contacter.
liste.ceg .22560@laposte.net

Registre des personnes vulnérables

Un dispositif de recensement des personnes dites vulnérables est mis en place en mairie de Pleumeur-Bodou.

Le registre permet de connaître les personnes âgées, les personnes handicapées ou en grandes difficultés, isolées à domicile.

Il est utile en cas d'incident majeur comme la canicule, une pandémie, les grands froids, les coupures d'électricité...

L'objectif est d'identifier les personnes auprès de qui une intervention serait nécessaire en cas de besoin.

Inscriptions en mairie ☎ 02 96 23 91 17

✉ mairie@pleumeur-bodou.fr

Formulaire disponible sur internet

🌐 pleumeur-bodou.com



Portage de Repas



Le CCAS de la commune de Pleumeur-Bodou propose un service de portage de repas tous les jours de la semaine, week-end compris.

Ce service est destiné aux personnes âgées, handicapées ou convalescentes, habitants la commune de Pleumeur-Bodou et peut être mis rapidement en place.

Les repas sont préparés au foyer intercommunal "Le Gavel" à Trébeurden, et livrés à domicile entre 11h30 et 13h00 par le personnel communal. Ils sont livrés chaud et ne nécessitent aucune préparation supplémentaire.

Le plateau-repas comprend : une soupe, une entrée, un plat chaud et son accompagnement, un fromage, un dessert, un fruit, et du pain.

Les repas livrés correspondent aux besoins nutritionnels des personnes tout en respectant les régimes éventuels.

Pour 2023, le coût du déjeuner est de 14,50 € avec une facturation mensuelle. Les frais de portage de repas peuvent être pris en charge partiellement par l'APA, voir les conditions auprès du Conseil Départemental et la partie « Coût du transport » peut être déduite ou donner droit à un crédit d'impôt (se renseigner auprès du Centre des Impôts).

Inscriptions en mairie

☎ 02 96 23 91 17

✉ mairie@pleumeur-bodou.fr

Conseiller Numérique France Services



et vous accueille SUR INSCRIPTION uniquement.

Ce service gratuit est ouvert à tous, il est particulièrement tourné vers les seniors qui peuvent rencontrer des difficultés pour accéder aux services publics, démarches administratives, citoyenneté, etc.

Un conseiller numérique France Services basé à Trébeurden intervient à Pleumeur-Bodou afin d'accompagner les usagers vers plus d'autonomie dans leurs usages quotidiens du numérique et notamment l'accès au service public.

Rokhaya PERAN intervient à Pleumeur-Bodou

Lieu : Bibliothèque du bourg, route de Trébeurden.

Formats :

- Accompagnement individuel ;
- Animations de groupe ;
- Actions de formation collectives.

Actions :

Apprendre à utiliser un équipement (ordinateur, tablette, smartphone), Aide à l'accès aux démarches dématérialisées (rendez-vous médical sur une plateforme, démarches administratives, déclaration d'impôts en ligne, recherche d'emploi, etc.), Utilisation d'applications, de logiciels.

Quand : mardi de 13h30 à 17h30
mercredi de 13h30 à 17h.

Prendre R.D.V

☎ 06 98 18 22 76

✉ rokhaya.peran@trebeurden.fr

Grippe aviaire. des oiseaux sauvages en détresse!



C'est une épizootie de grippe aviaire sans précédent qui sévit actuellement, et ce depuis plusieurs mois. La souche de virus concernée, hautement pathogène, infecte de nombreuses espèces d'oiseaux sauvages, parmi lesquels les fous de Bassan, goélands et mouettes.

Il n'y a pas eu d'accalmie durant la belle saison, période à laquelle le virus ne sévit pas habituellement, et l'été a été particulièrement meurtrier pour des milliers de fous de Bassan.

Ce virus incurable se transmet très facilement d'un oiseau à l'autre. En l'absence de quarantaine et pour protéger les autres oiseaux déjà hébergés dans ses locaux, le centre de soins de la Station LPO de l'Île Grande a dû à contrecœur arrêter de prendre en charge les fous, goélands et mouettes depuis la mi-juillet.

Les autres espèces d'oiseaux et les petits mammifères continuent à être soignés à la station. Avec le retour des tempêtes hivernales, de nouveaux oiseaux mazoutés devraient notamment s'échouer sur les côtes. Ils pourront être pris en charge grâce à l'Unité Mobile de Soins stationnée à Castel Erech.

Si vous trouvez un animal sauvage en détresse, appelez la station
☎ 02 96 91 91 40

La LPO cherche des hébergements pour ses bénévoles et volontaires.

Cela n'a échappé à personne : se loger à proximité de la Côte de granit rose et plus généralement, du littoral devient de plus en plus difficile. Les prix des locations flambent, et deviennent prohibitifs pour de nombreuses bourses.

Les jeunes souhaitant s'engager bénévolement ou dans le cadre d'un service civique à la Station LPO de l'Île Grande sont concernés : ils sont désormais nombreux à avoir des difficultés à trouver un logement à prix abordable pour quelques semaines ou mois. Certains ont même été contraints d'annuler leur venue à la station, ne parvenant pas à se loger à proximité.

La Station LPO lance donc un appel à la solidarité auprès de tous les Pleumerois. Vous avez une chambre de votre maison d'habitation peu ou pas utilisée? Une location saisonnière rarement louée en dehors de la période estivale? Pensez à nos jeunes bénévoles et volontaires en service civique!

En les aidant, vous aidez aussi la faune sauvage bretonne en détresse qu'ils nous aident à prendre en charge au centre de soins. Avec, en plus, la possibilité d'échanger et de faire de belles rencontres.



Pour proposer une chambre ou un logement :
✉ romain.moriniere@lpo.fr ou ☎ 02 96 91 91 40

Bois de Lann ar Waremm



Pour rappel, le Conservatoire du littoral, établissement public de l'État, est propriétaire du bois de Lann ar Waremm situé sur les communes de PLEUMEUR-BODOU, qui en est gestionnaire et de TRÉBEURDEN.

Ce bois bénéficie du régime forestier dont la mise en œuvre est assurée par l'Office National des Forêts. Lannion-Trégor Communauté en coordonne la gestion.

Le document d'aménagement forestier établi en 2009 arrivera à son terme en 2023.

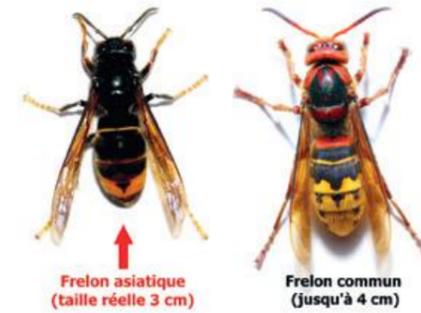
Afin de préparer le nouveau document de gestion du bois, la Commune a convié à la Concertation les différents représentants des usagers du bois (riverains, exploitants agricoles ayant une convention d'occupation,

acheteurs de bois, chasseurs, cyclos, cavaliers, collège, acteurs du tourisme, LPO, etc.). Le nouveau Comité de gestion s'est réuni en mairie le 26/09/2022 en présence d'une vingtaine de personnes.

Cette réunion a été l'occasion de présenter l'aménagement forestier actuel, de faire un point sur les coupes, sur l'avancée de la connaissance naturaliste du site et de donner les perspectives du futur plan de gestion.

Le débardage des bois coupés en 2021 s'est achevé le 04/10/2022 après quelques jours de travail. Les bois ont été broyés fin décembre pour une valorisation en bois plaquette destiné à alimenter des chaudières bois dans un rayon de 100 km.

Lutte contre le frelon asiatique



Le frelon asiatique contribue à la disparition des abeilles, qui s'est accélérée ces dernières années, causant un préjudice grave à la pollinisation et à la biodiversité.

Dans le cadre d'une stratégie collective, la Commune de Pleumeur-Bodou participe à la lutte contre la prolifération du frelon asiatique, qui se fait par des actions préventives et curatives.

1. Encouragement à la destruction des nids : participation financière aux frais de destruction du nid.

LE PREMIER RÉFLEXE :

Si vous constatez un nid de frelon asiatique dans votre propriété, **CONTACTEZ VOTRE MAIRIE** où un référent vous fournira une assistance technique, administrative et financière.

UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE de la destruction des nids de frelons asiatiques est mise en œuvre, en faisant appel au préalable au référent technique de votre commune. Après destruction et intervention d'une entreprise spécialisée, il suffit de transmettre à votre mairie :

- La facture acquittée de l'entreprise
- La fiche de signalement complétée validée par le référent communal

2. Encouragement au piégeage.

Le piégeage est une action efficace, s'il est mené au bon moment (de février à mai), car il capte les femelles **FONDATRICES**.

Un atelier participatif est organisé par la Mairie :

samedi 18 février de 10 h à 12 h
salle Pablo Neruda

Venez fabriquer un ou plusieurs pièges, apportez éventuellement quelques matériaux : bouteilles plastiques, du miel ou du sucre, des bâtonnets de glaces...

Sobriété énergétique

Depuis plusieurs années, la commune est engagée dans une gestion économe des ressources et des énergies.

Plus récemment, face à la forte hausse des coûts de l'énergie, la Commune a engagé une réflexion visant à mettre en œuvre des mesures de sobriété énergétique.

Au-delà de trouver des solutions momentanées, il s'agit de répondre à plusieurs objectifs à courts et moyens termes.

Les objectifs sont :

- Réduire ou maîtriser les consommations énergétiques dans le contexte durable d'inflation des coûts et de risque de rupture d'approvisionnement;

- Réduire ou maîtriser la consommation d'eau potable dans un contexte de sécheresse et d'usages détournés;
- Lutter contre les gaspillages dans un cadre de préservation des ressources (eau, alimentation, énergies).

Des mesures ont déjà été prises :

- Sensibilisation des occupants de lieux publics
- Adaptation de l'éclairage public et sportif
- Réduction de l'éclairage
- Optimisation de l'éclairage intérieur
- Limitation du chauffage dans les bâtiments

En cas d'alerte Ecowatt rouge, la diminution de la consommation énergétique pourrait permettre d'éviter le délestage jusqu'au dernier moment. Nous serons alertés à J-3.

L'extinction des éclairages des terrains de foot ou la fermeture de certains bâtiments aussi par sécurité, ne doivent donc pas être exclues.

Une procédure sera mise en place. Il s'agit d'actions de prévention et de solidarité que chacun d'entre nous peut comprendre.

En cas de risque de délestage, la population sera avertie par divers canaux (communiqués de presse, sites Internet dédiés, panneau lumineux avec notifications).

Les gestes simples pour vivre mieux dans un environnement préservé

Il est possible pour chacun de réduire son empreinte écologique au travers de petits gestes quotidiens qui ne demandent pas beaucoup d'efforts : un peu de sobriété et de bon sens.

Réduire les déchets

Ne plus acheter de produits conditionnés en bouteilles plastiques :

- Préférer des savons et produits d'hygiène solides, plutôt que des gels douche et autres mixtures dans lesquels on a mélangé du savon... et de l'eau nécessitant un contenant en plastique qui polluera. Y'a pas à dire : le bon vieux savon est aussi efficace, plus économe, et plus écolo!

- Consommer l'eau du robinet, qui est parfaitement potable, quitte à investir dans une carafe filtrante, plutôt que d'acheter de l'eau en bouteille : celle-ci est 100 fois plus chère! Sans parler de l'impact écologique lié au transport, et du déchet plastique... Et si vraiment on adore l'eau pétillante, préférer une eau gazéifiée BRETONNE : c'est moins snob, mais c'est local et c'est bon!

- Proscrire les capsules de café : non recyclables, elles sont un désastre écologique. En outre, leur contenu est complété par une dizaine de produits douteux comme de la graisse de porc qui

fait la petite mousse plus vraie que nature... Enfin, elles portent à 70 € minimum le prix du kg de café, soit 7x plus cher que votre paquet de café moulu préféré : à ce prix-là, les fabricants se font de l'or!

- Refuser la publicité dans la boîte aux lettres en y apposant un autocollant « STOP PUB »

Et retrouvez l'intégralité des GESTES ÉCOLOS sur le site de la mairie.

La Bibliothèque

Le service de bibliothèque municipale est particulièrement bien rendu à Pleumeur-Bodou, grâce à la création en 2016 du Centre Culturel, et de la modernisation du service. Ouverte à tous (et gratuite!), largement accessible grâce à des horaires d'ouverture étendus, accueillante et agréable, associée aux activités musicales et de loisirs, et située à proximité des écoles et de la garderie : elle a tout pour plaire!

Pour les petits, un large choix d'ouvrages jeunesse dans un espace qui leur est réservé, avec des banquettes pour la lecture ;

Pour les ados et les jeunes : des BD, des mangas et des romans pour leurs loisirs, des documentaires et des postes informatiques pour leurs études!

Pour tous les autres : un vaste choix de livres, romans, documentaires, régulièrement renouvelés par des acquisitions ou le prêt de la bibliothèque centrale des Côtes-d'Armor (B.C.A.). Il est même possible de réserver à l'avance des livres sur une thématique de son choix!

Petit retour sur l'activité :

La Bibliothèque Municipale est ouverte 6 jours sur 7, un peu plus de 30 h par semaine en période scolaire, et un peu plus de 27 h par semaine en période de vacances scolaires.

La Bibliothèque Municipale a été ouverte 55 semaines sur 56 au cours de l'année 2022, soit seulement une fermeture durant la seconde semaine des vacances de Noël.

Les inscrits actifs :

- Entre 2021 et 2022, le nombre de lecteurs actifs est passé de 947 à 1063, soit une augmentation de 12,2 %.
- Les 2/3 (66,5 %) résident sur la commune de Pleumeur-Bodou.
- 27,2 % résident sur les communes limitrophes, en particulier Trébeurden (211 lecteurs soit 19,8 %).
- Les estivants représentent 5,9 % des inscrits de l'année.

RaDoMiSol

École de musique associative, RaDoMiSol propose des cours de harpe, piano, guitare (classique, folk, électrique, basse...), alto, batterie, flûte traversière. Elle accueille cette année plus de 140 élèves (enfants et adultes).

Quelques nouveautés pour cette année musicale :

Deux nouveaux professeurs ont intégré l'équipe de RaDoMiSol forte de 10 enseignants.

L'éveil musical et la découverte instrumentale sont à nouveau au programme.



Les prêts :

Les prêts de l'année 2022 ont dépassé le chiffre de 31000 (31137 prêts), soit une augmentation de 25,5 % par rapport à l'année précédente (24799 prêts)

Les bénévoles :

En périodes scolaires, 9 bénévoles assurent des permanences les mardis et vendredis de 16 h à 17 h 30, et les samedis de 10 h à 12 h.

consultation du fonds, réservations en ligne

pleumeur-bodou.bibenligne.fr

Centre Culturel, 9 route de Trébeurden

☎ 02 96 23 12 51 ✉ bibliotheque@pleumeur-bodou.fr

	Périodes scolaires	
	Matin	Après-Midi
lundi	fermée	13h30 - 17h30
mardi	10h-12h	13h30 - 17h30
mercredi	10h-12h	13h30 - 18h
jeudi	10h-12h	13h30 - 17h30
vendredi	10h-12h	15h - 17h30
samedi	10h-12h	fermée

Un groupe de musique d'ensemble pour adultes a été créé le mardi soir.

Quelques dates à retenir :

- 22 janvier : « Concert des rois »
- 24 juin : spectacle de fin d'année.

Si vous souhaitez rejoindre RaDoMiSol,

✉ courriel à contact@radomisol.fr.



Plein format 22

Partir d'une simple idée, écrire puis réaliser un véritable film en qualité CINÉMA, voilà qui peut susciter bien des vocations!

PLEIN FORMAT 22, nouvelle association, s'en donne les moyens!

Les progrès récents du numérique autorisent la création sans véritable limite technique, toutefois le cinéma c'est avant tout une histoire d'équipe en regroupant une infinie variété de "métiers" depuis le cadreur, le preneur de son jusqu'à l'acteur débutant, amateur, ou simple passionné qui au final se fond dans l'histoire pour lui donner du corps.

Si le cinéma vous attire, de près ou de loin, rejoignez PLEIN FORMAT 22 et participez à cette aventure.

Chaque année PLEIN FORMAT 22 vise à la création d'une fiction dans un format court susceptible de concourir dans des festivals. En parallèle, l'association s'intéressera à la valorisation de vieux films "familiaux", afin de réécrire dans un mode documentaire ou "scénarisé" tant d'histoires cachées dans des bobines enfouies dans les greniers!

✉ idobjectif22@gmail.com

☎ François LUCE : 06 15 05 02 96

APAM

L'amicale Pleumeroise des Amis de la Mer, (APAM), est une Association loi 1901, regroupant les usagers de la mer tant amateurs que professionnels de la commune de Pleumeur-Bodou.

L'Association a été fondée le 22 avril 1993 pour une durée illimitée.

Notre objectif est par nos actions de participer à la vie de la commune, de créer des liens d'amitié entre tous les usagers de la mer, plaisanciers ou non, de faire en sorte que tous nous puissions nous adonner aux sports ou aux loisirs qui nous tiennent à cœur (pêche à pied ou en bateau, voile, plage).

Notre but est de réunir au sein d'un groupe dynamique et sympathique, tous les amoureux de la mer dans cet écrin magnifique qu'est le littoral de Landrellec à l'Île-Grande.

L'APAM organise en 2023

- Jeudi 18 mai : Vide-Grenier, Camping Municipal de LANDRELLEC
- Un voyage, plusieurs projets sont à l'étude.
- 30 Juillet : Fête de la Mer, Port de Landrellec.
Nous aurons à cœur de fêter les 30 ans de l'APAM. Restauration sur place, balades en mer gratuites, chiens terre-neuve, SNSM... UN FEU D'ARTIFICE, offert par la Mairie, clôturera la soirée.
- 8 décembre 18h :
Assemblée générale, Salle polyvalente de l'Île-Grande

Les actions de l'APAM

L'APAM participe avec les autres Associations Pleumeroises au nettoyage du littoral. Toujours dans le but de promouvoir les activités touristiques et culturelles au sein de la commune.

Une excursion est organisée chaque année pour nos adhérents et sympathisants.

L'APAM est représentée au Conseil Portuaire qui régit la vie des ports de Pleumeur-Bodou, nous prenons ainsi une part active aux décisions qui y sont prises et faisons au Conseil des propositions ou des remarques formulées par nos adhérents.

Nous sommes présents lors de la visite des ports organisée pour dresser un état des lieux des équipements et prévoir les travaux nécessaires.

Nous rendons compte de toutes nos actions à nos adhérents lors de notre Assemblée Générale.

Le Président : Mr FOVIAUX Jean Claude

✉ foviaux@orange.fr

La secrétaire : Mme VILLAIN Sandrine

✉ sandrine.apam-secretariat@orange.fr

Carte adhérents : seul 15 euros, couple 25 euros

Aïkido Era : 2 nouveaux "Shodan" pour le club



La saison 2022-2023 pour l'association pleumeroise d'aïkido s'est ouverte avec une très bonne nouvelle : 2 membres du club ont obtenu leur premier Dan cet été .

- Matthieu Ferrand nouveau président
- Nathalie Thiébaud, trésorière

Pratiquant l'aïkido au sein du club depuis plusieurs années, Nathalie Thiébaud et Matthieu Ferrand ont reçu de Gérard

Blaize, 7^e Dan de l'Aïkikai de Tokyo, directeur technique de l'AIATJ, Association Internationale de l'Aïkido Traditionnel du Japon, le grade de premier Dan. Ils sont maintenant "Shodan", portant ceinture noire et jupe noire "Hakama" pour leur pratique sur le tatami. Ce grade récompense leur progrès et confirme leur engagement sur la voie de l'aïkido.

Les entraînements hebdomadaires, 2 au dojo du complexe sportif de Pleumeur-Bodou, et un entraînement à Trébeurden, sont assurés conjointement cette année par Christian Delius et Béatrice Dossa, fondatrice du club d'aïkido. Ils accueillent enfants, adolescents et adultes, débutants et confirmés dans une pratique commune.

Horaires des cours 2022/2023 :

- Lundi, de 12h30 à 13h30
dojo salle des activités de Trébeurden
 - Mardi de 19h à 20h30
dojo de la salle omnisport de Pleumeur-Bodou.
 - Jeudi de 19h30 à 21h
dojo du complexe sportif de Pleumeur-Bodou.
- Renseignements et cours d'essais toute l'année

Contact Aïkido ERA
Béatrice Dossa 06 20 60 42 48
mail@aikido-era.fr
www.aikido-era.fr

Cyclos et VTT Pleumeurois



Notre association a très largement contribué à l'animation de la commune tout au long de l'année avec en point d'orgue une nouvelle édition de la rando Lou-Anne.

Tout d'abord la section VTT a organisé le 14 mai au pôle Phœnix, une manche du challenge « Penn-Ar-Bed » qui a également servi de support au championnat départemental FSGT. Plus de 300 participants étaient présents, dont de nombreux adhérents du club.

Après 2 annulations liées au Covid en 2020 et 2021, une 17^e édition de la Lou-Anne a été organisée le 16 octobre. 1145 personnes ont découvert ou redécouvert les routes et chemins pleumeurois et plus globalement trégorrois. 513 marcheurs, 520 VTTistes et 112 cyclos ont été ravis de cette journée qui a monopolisé par moins de 135 bénévoles (ravitaillements, sécurité, animation...).

Une 2^e édition du cyclo-cross organisé par la section VTT a clôturé les organisations de cette année début novembre. 124 compétiteurs jeunes et moins jeunes, se sont affrontés sur des parcours techniques tracés dans l'enceinte même du pôle Phœnix et les bois attenants.



Un grand merci à tous nos bénévoles internes ou externes au club, à tous nos sponsors et donateurs... qui ont permis d'organiser ces animations avec un réel succès. Rendez-vous est déjà donné en juin 2023 pour le championnat de Bretagne VTT. Et en 2024, le club devrait postuler pour le Championnat de France; il faudra pour cela "durcir" les circuits et peaufiner notre organisation.

Par ailleurs, les 3 sections ont normalement fonctionné cette année, école de VTT, sortie adultes VTT et cyclos. Pour les cyclos, le "sommet" de la saison aura été la sortie 200 km en direction de Sizun qui a regroupé 16 participants fin juillet.

Toutes nos sorties cyclos et VTT sont annoncées dans la presse et sont accessibles aux personnes extérieures au club; merci de nous contacter le cas échéant.

Contact velo.vtt.pb@orange.fr ou 06 70 80 91 70
cyclovttpb.wixsite.com/cvvpb  cyclovtpleumeur

Tennis de Table, la pratique s'étend



Le Club 7 îles TT Pleumeur-Bodou est heureux de vous présenter ses vœux pour cette année 2023.

Sur le plan sportif l'équipe fanion se maintient en Régionale 3, l'équipe 2 se maintient en Pré Régionale, l'équipe 3 évoluant en D2 se maintient également, l'équipe 4 "des jeunes" en terminant 1^{er} de sa poule accède à la division supérieure, les équipes 5 et 6 évolueront à nouveau en division 3 en phase 2.

Les bénévoles et l'éducateur technique sont très satisfaits des résultats des jeunes en compétition, la participation aux critères individuels est en hausse avec de belles performances en benjamin(e) et cadet (te),

juniors, le club présente des jeunes à tous les niveaux de compétition lors de ces événements.

De plus de beaux résultats lors du TOP départemental qui a eu lieu à Pleumeur-Bodou puisque 9 jeunes joueurs du club ont participé au Top Détection Départementale avec de bons résultats puisque Raphael Ferrandiz a gagné le tableau "Poussins" devant son camarade de club Raphael Bertalot, Olivier Adam a terminé 3^e en "Benjamins 1". Enfin en "Benjamins 2" Nolan Renot a obtenu la 2^e place et Marius Le Gaouyat a fait 4^e. Nos 4 autres joueurs (Maelig, Tristan, Pacôme et Ethan) n'ont pas démerité pour leur première compétition!

Le club intervient cette année dans les 2 écoles de Pleumeur-Bodou lors de cycle Tennis de Table permettant ainsi de découvrir et de pratiquer cette discipline sportive grâce aux conseils de l'éducateur Gilles Tassel. Ce dernier intervient également tous les lundis matin lors de séance de Ping "bien être" auprès de joueurs et joueuses motivés et dynamiques.

Le club est en bonne forme puisque nous avons pour l'instant 135 licenciés, nous avons donc le 2^e plus gros effectif des Côtes-d'Armor.

Rendez-vous d'hiver à l'Écocentre Trégor

Après un automne entre vie associative, rencontres régulières du réseau d'instruction en famille et accueil des compagnons du REPAS, l'Écocentre Trégor, prépare un hiver aux petits oignons : eh oui ! il en reste quelques-uns dans le potager des Harmonies !

Le bureau a changé de présidence : Lara Weisse et Nicolas Besnard s'engagent un peu plus dans notre lieu protéiforme et mèneront, aux côtés des salariés et bénévoles de l'association, une démarche de réflexion sur notre gouvernance et notre modèle économique. Sacré dossier (!) qui permettra au collectif de continuer à imaginer de nouvelles formes de vivre-ensemble sur nos territoires.

Envie de rencontrer ceux qui font l'association, de vous investir dans nos chantiers et/ou partager de bons moments ? Venez participer à nos journées conviviales :
Dimanche 8 janvier, dimanche 19 février ou dimanche 19 mars à la maison associative de Spered All à partir de 10h30.

Le parc, quant à lui, ouvrira ses portes le premier dimanche d'avril à prix libre pour tous jusqu'à l'été.

En attendant, de nombreux stages et ateliers émaillent la fin de l'hiver...

en février...

- Samedi 4 : Atelier vannerie sauvage
- Mercredi 8 : Stage Comment créer son verger bio
- Samedi 18 :
Initiation à la technique de bordure tressée en osier vivant
- Samedi 18 et dimanche 19 : Stage Taille des arbres libres
- Mardi 21 et mercredi 22 : Stage Taille des arbres libres
- Du jeudi 23 au dimanche 26 :
Faire de son jardin une oasis de biodiversité
- Samedi 25 : Balade plantes sauvages, comestibles et médicinales
- Samedi 25 et dimanche 26 :
Stage comment devenir autonome énergétiquement

Début Mars...

- Mercredi 1 : Stage greffe, comment faire ses arbres fruitiers
- Mercredi 1 et samedi 4 :
Balade plantes sauvages, comestibles et médicinales
- Samedi 4 : Atelier vannerie sauvage
- Samedi 4 :
Initiation à la technique de bordure tressée en osier vivant...
et bien d'autres encore !

Besoin d'en savoir plus ? Toutes les informations sur les stages et ateliers de l'année sont en ligne

 ecocentre-tregor.fr/event



ESCAPADE GLAZ - NATURELLEMENT DURABLE

"Diction breton : Re gozh an douar evid ober goap anezhi !
La terre est trop vieille pour que l'on se moque d'elle !"

3 pôles : Formation, Animation, Guidage

Une équipe de formateurs professionnels (et diplômés !), sur-vitaminés et souhait, au service du développement durable (depuis plus de 25 ans) !

Pour l'**Ecologie joyeuse et positive**
Programme et dates : animations & formations pros sur notre site web : www.escapadeglaz.fr



Formations pros et continues (2023 = 16^{ème} promotion) :
Animer des ateliers Eco Responsables et zéro déchet

- Découvertes des Algues & cuisine + Pêche au trou
- Fabriquer vos cosmétiques naturels
- Transformer les plantes en soins, remèdes santé
- Réaliser vos produits ménagers naturels
- Tester des recettes de cuisine zéro gaspi et végétal !
- Ateliers écolomiques ☺ → réduction déchets !
- Ateliers "empreinte carbone, économie circulaire, climat, écologie quotidienne..."



En Savoir +
Site web : <https://escapadeglaz.fr>
Email : escapadeglaz@free.fr
You tube, Insta.. #escapadeglaz



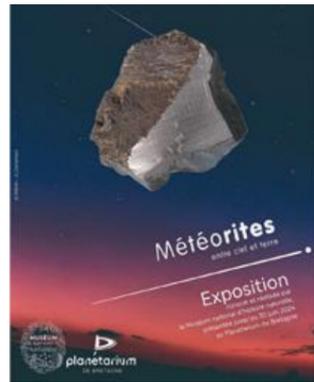
LPO Sorties du Printemps

Arrivée 15 min avant l'heure indiquée
 Réservation obligatoire: 02 96 91 91 40  sept-iles.lpo.fr
 Durée des sorties : environ 1 h 45
 Tarif : 7.50 € • Tarif réduit : 4.50 €

- ▶ **Sortie famille à marée basse**
 Mercredi 8 février, 14h • R.D.V Station LPO
- ▶ **Les oiseaux du Lenn**
 Mercredi 15 février, 10h45
 R.D.V Parking de la douane, Perros-Guirec
- ▶ **Journée mondiale des zones humides :
 Le Quellen, un marais à découvrir.** Gratuit
 Jeudi 16 février, 10h • R.D.V Parking du marais, Trébeurden
- ▶ **Sortie famille à marée basse**
 Mercredi 22 février, 14h • R.D.V Station LPO
- ▶ **Les oiseaux de l'Île-Grande**
 Mercredi 1^{er} mars, 14h • R.D.V Port Saint-Sauveur, Île-Grande
- ▶ **Les oiseaux de Nantouar**
 Mercredi 15 mars, 15h • R.D.V Parking du phare, Louannec
- ▶ **Sortie famille à marée basse**
 Mardi 11 avril, 16h • R.D.V Station LPO
- ▶ **Observons les oiseaux**
 Mercredi 12 avril, 10h30 • R.D.V Station LPO
- ▶ **Sortie famille à marée basse**
 Mercredi 19 avril, 13h • R.D.V Station LPO
- ▶ **Sortie famille à marée basse**
 Lundi 24 avril, 15h • R.D.V Station LPO
- ▶ **Les oiseaux de la baie Sainte-Anne**
 Mercredi 26 avril, 10h • R.D.V Centre des congrès, Trégastel
- ▶ **Les oiseaux du marais de Quellen**
 Mercredi 3 mai, 10h • R.D.V Parking du marais, Trébeurden
- ▶ **Fête de la Nature : Sortie nature famille** Gratuit
 Mercredi 24 mai, 10h • R.D.V Station LPO



Planétarium de Bretagne



Le Planétarium, lieu de culture scientifique consacré à l'astronomie, vous emmène explorer l'Univers à travers les galaxies, les étoiles, les planètes et leurs satellites.

2023 sera l'année des météorites avec un nouveau spectacle et l'exposition, conçue et réalisée par le Muséum national d'histoire naturelle, "Météorites, entre ciel et terre", visible dans le hall jusqu'au 30 juin 2024.

- Le 27 mars :
 Conférence de Ronan LEHOUCQ et Jean-Sébastien STEYER ;

Depuis 2022, le Planétarium de Bretagne présente 2 nouveaux spectacles :

- Satelix : découvrez l'histoire des satellites, si chère à Pleumeur-Bodou !
- Polaris : spectacle pour enfants, les matins.

En 2023, il propose encore un nouveau spectacle, sur les dinosaures cette fois.

Retrouvez le programme et les horaires sur :

 planetarium-bretagne.bzh

Observations du ciel nocturne



LE CLUB D'ASTRONOMIE DU TRÉGOR

organise à nouveau des soirées d'observation du ciel mensuelles ouvertes au public. Elles se déroulent à partir de 21 h devant le Domespace à côté du Planétarium.

Les prochaines soirées pour 2023 sont prévues les vendredis :

27 janvier, 17 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai et 16 juin.

La participation est gratuite.

Les instruments d'observation sont fournis, mais si vous en possédez (jumelles, lunette, télescope), vous pouvez les apporter.

L'annulation éventuelle de la soirée, en cas de météo défavorable, sera indiquée le jour même sur le site internet du club.

Le Club se réunit aussi tous les vendredis à partir de 21h au Domespace. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Renseignements :

 astrosurf.com/astro-tregor  astrotregor@gmx.fr

Des nouvelles du Village Gaulois et de son association VGPA

Le parc de loisirs

La saison qui débute en avril et se termine fin septembre, a été très bonne. Malgré les chaleurs de l'été, la fréquentation a frôlé les records.

Pendant la période estivale, le Village Gaulois est l'un des sites les plus fréquentés de la région. S'il est ouvert 6 mois de l'année aux visiteurs, il ne faut pas oublier que les autres mois sont aussi bien remplis pour apporter chaque année des nouveautés et un cadre magique et chaleureux. Ceci grâce aux 5 permanents, aux saisonniers de l'été et aussi aux nombreux bénévoles qui font la force de l'association VGPA (Un Village Gaulois Pour l'Afrique) propriétaire du parc.

Pour clôturer la saison estivale, chaque année a lieu la fête des Vieux Métiers. Cette année encore ce fut une belle réussite. De nombreux artisans sont venus montrer leur talent et un mini fest-deiz a eu lieu sur la grande place. Les visiteurs étaient au rendez-vous contribuant ainsi au succès de cette nouvelle édition.



Trophée du tourisme dans les Côtes-d'Armor



La 4^e édition des trophées des Côtes-d'Armor a eu lieu le 11 octobre dernier à Saint-Brieuc. Le Village Gaulois et son association ont remporté le trophée dans la catégorie "Aventure humaine". Une bonne surprise et une récompense bien méritée pour cette belle aventure humaine qui dure depuis bientôt 40 ans à Pleumeur-Bodou.

L'association VGPA

Grâce aux bénévoles engendrés par le Village Gaulois (60 % des bénéfices de l'été), l'association VGPA finance des actions au Togo dans la construction d'établissements scolaires et le reboisement.

Ces dernières années, 10 collèges, 2 lycées et 4 écoles primaires ont pu être construits et équipés.

Par ailleurs, l'Afrique, bien plus que nous encore, est confrontée au réchauffement climatique. Par exemple, il y a dix ans, il y avait

deux saisons dans la région des savanes : une saison sèche de 6 mois et une saison de pluie, les 6 autres mois. Aujourd'hui, le nord du Togo a une saison de pluie d'environ 4 mois, ce qui est trop peu pour les cultures avec les graves conséquences que cela va générer.

L'association VGPA consacre donc 10000 € chaque année pour financer le reboisement et favoriser la culture en couloir, afin d'apporter de l'ombre aux plantations.



Dernière action en date de VGPA

Un conteneur de 32m³ contenant des manuels scolaires et du matériel médical est parti par bateau pour le Togo le 28 octobre. Ceci a pu être réalisé grâce aux dons des établissements scolaires et hospitaliers de la région. Sur place, une bibliothèque à destination des enseignants va être construite par l'association.

Si nos actions vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter :

 vgpa.village.gaulois@orange.fr

La Cité des télécoms en 2023 :

Jeux, expositions, animations, visites libres ou guidées... La Cité des télécoms présente de multiples facettes et vous réserve bien des surprises.

Parcourez la Cité à votre rythme, que vous soyez en famille, entre adultes, jeunes ou moins jeunes... nous vous avons fait une sélection selon différents critères pour vous aider, si vous le souhaitez, à préparer votre visite.

Avec pour tous, la découverte de la gigantesque antenne-cornet abritée sous le Radôme, dans un nouveau parcours immersif qui fait plonger le visiteur dans les minutes historiques de la 1^{re} liaison transcontinentale !

Et pour poursuivre sur ce qui remporte un vif succès, l'expérience d'une balade à 360° depuis le sommet du Radôme qui vous emporte pour un voyage immersif au-dessus de la Cité et des plages de Pleumeur : des images capturées par un drone, visionnées à

travers des lunettes qui restituent vos propres mouvements de tête.

Surtout : la Cité a fait peau neuve cet hiver pour réaménager ses espaces d'exposition, proposant un nouvel espace pour les enfants et surtout une nouvelle exposition temporaire sur le thème : "Esprit critique : détrompez-vous" : à découvrir impérativement en 2023 !



L'Esprit Critique :

Le thème de l'esprit critique est au cœur de l'actualité de notre société et des missions des systèmes éducatifs. Il appartient aussi aux enjeux de la médiation de Culture Scientifique. Ainsi, les thèmes abordés sont (entre autres) :

- les fausses nouvelles,
- les idées reçues,
- l'excès d'informations,
- les projections de notre cerveau,
- la faillibilité de notre mémoire,
- etc.

Campings Municipaux

1. Bilan d'activité 2022

La saison 2022 intervient après 2 saisons touristiques lourdement impactées par la crise sanitaire liée au covid, ainsi que par les travaux à Landrellec qui n'avaient pas permis l'ouverture du camping en 2021. C'est donc une saison pleine et entière, avec les deux campings en bon état de fonctionnement, que nous présentons ici.

Concernant le personnel : la Mairie a dû procéder au recrutement des gestionnaires et aides-gestionnaires pour les deux campings ; en février 2022, les postes étaient attribués, à Patrick et Servane pour le camping du Dourlin (200 emplacements) et à Mickaël pour le camping de Landrellec (130 emplacements).

2. FRÉQUENTATION ET FINANCES

Les chiffres de fréquentation sont excellents. Ils dépassent largement ceux passés (pour mémoire, jusqu'en 2009, les campings ne réalisaient que 200 000 € de recettes, et le record de 2019 était de 362 000 €).

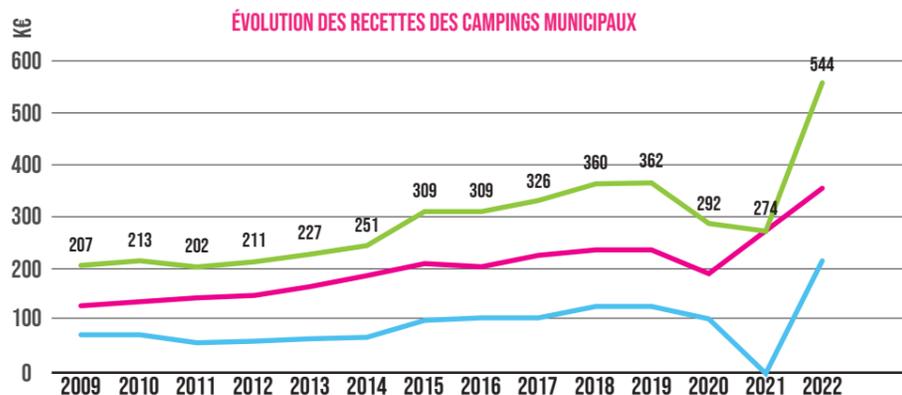
Nous sommes fiers de les présenter, car ils récompensent le travail effectué tout au long de ces années. Ils nous confortent dans nos choix et dans nos investissements.

Principaux faits marquants de la saison 2022

- L'ouverture du camping de Landrellec, avec un bâtiment d'accueil entièrement modernisé, pensé pour ses usagers d'abord, mais aussi pour faciliter le travail du personnel, et répondre aux exigences environnementales : meilleurs usages, économies d'eau et d'électricité, récupération d'eau de pluie, chauffe-eau solaire, etc..
- La forte fréquentation estivale, dont personne n'avait prévu l'importance. Dès le printemps, nous avons constaté l'intérêt des visiteurs pour notre région.

Les campings municipaux participent au dynamisme local, contribuant à faire vivre les commerces et au succès des activités de loisirs proposées alentours : centre nautique, LPO, balades nature, Parc du Radôme, accrobranche, éco-centre,...

Ils contribuent ainsi, indirectement, à l'amélioration de la qualité de vie des pleumeurois.



- Au Dourlin (Ile-Grande), comparé à 2021 :
 - Séjours :+54 %
 - Nuitées :+21 %
 - Nuits : +17 %
 - Finances : 356 k€ soit+ 30 %
- À Landrellec : comparé à 2019*, *dernière année de comparaison possible
 - Séjours :+64 %
 - Nuitées :+36 %
 - Nuits :+31 %
 - Finances : 198 k€ soit+ 57 %
- Recettes Totales 544 000 €

3. DATES D'OUVERTURE DES CAMPINGS 2023

Au Dourlin comme à Landrellec ouverture le vendredi 7 avril > fermeture le lundi 25 septembre avec pour principales nouveautés :

- La réservation en ligne ;
- Clôture du Dourlin, pour limiter les intrusions et les comportements inadaptés de certains promeneurs ; réfection de certains espaces et emplacements ; etc

Le Parc de Radôme

L'association pour la promotion et le développement du Parc du Radôme est composée des 3 structures présentes sur le site (la Cité des télécoms, le Planétarium de Bretagne, le Village Gaulois), de la Commune de Pleumeur-Bodou, et de Lannion-Trégor Communauté dans le cadre de sa compétence Tourisme et du lien avec le pôle Phoenix.

En 2022, l'activité a été particulièrement intense notamment au cœur de l'été. Mais le site est fréquenté toute l'année par les différents publics que sont les particuliers, les scolaires et les groupes.

Réalisations marquantes de 2022 :

Les clips vidéo à partir des prises de vues réalisées fin août 2021, et déclinés sur les supports de communication et les réseaux sociaux.



Vidéo 2022 : Parc du radôme

L'affichage numérique : conception d'un visuel animé, pour une campagne diffusée sur les panneaux d'affichage d'avril à début juillet sur des sites hautement fréquentés dans les grandes villes du Grand Ouest.



Capture vidéo de l'affichage Clear Channel 2022

Considérant l'intérêt général dans le bon fonctionnement du Parc du Radôme, l'implication de la Mairie de Pleumeur-Bodou est importante, tant au niveau des actions de l'association (participation financière au Plan d'Actions) que dans diverses réalisations techniques sur place (entretien voirie et sanitaires, aire et borne de camping-cars, etc.).

En 2023, un nouveau site Internet est attendu pour avril, plus ergonomique et plus efficace.

Centre de vacances du Baly

Le Centre du Baly, à l'Île-Grande, hébergement de groupe appartenant à l'association « Rêve de Mer » :

Pour votre séjour éducatif, sportif ou festif, le centre du Baly vous attend avec une équipe dynamique à votre écoute et prête à partager avec vous les secrets de la région. Des locaux

récemment rénovés, des hébergements collectifs confortables, une cuisine et des salles communes.

Le Centre du Baly propose la location du centre avec hébergement pour toutes vos réceptions : mariage, anniversaire, rassemblement familial etc...

Pour les groupes (classe de découvertes, colonies de vacances, groupe de randonneurs...) À chacun sa formule avec notre restauration préparée sur place favorisant les circuits courts et les produits bio : pension complète, demi-pension, panier-repas, nuit et petit déjeuner...

CENTRE DE VACANCES DU BALY - RÊVES DE MER

PLEUMEUR-BODOU
Île Grande

NOMBRE DE LITS : 105
PLAGE SUR PLACE

COMMERCES À 700 M

Au cœur d'un espace naturel sur l'archipel de l'Île Grande, venez découvrir le Centre du Baly. Ecolabellisé depuis 2013, le gîte du Baly vous accueille pour tous vos séjours.

- Location de salle avec hébergement pour vos événements, fêtes de famille, anniversaires, mariages...
- Nuitée à petit déjeuner, demi-pension, pension complète.
- Séjours jeunesse, sportifs, scolaires.
- Étape à la nuitée sur le GR34*.
- Séminaires.

Avec son accès direct à la plage et au sentier des douaniers, vous découvrirez un hébergement entièrement rénové (de 105 lits) et ouvert toute l'année.

Ouvert toute l'année

Tarifs
Nuitée 25 € par personne
Location de salle 1 000 €

Plus d'infos
06 40 31 44 90
florian.boscher@revesdemer.com
www.revesdemer.com
Facebook : revesdemer29
Instagram : baly-reves-de-mer



Gestion des eaux

Lannion-Trégor Communauté exerce la compétence eau potable sur 39 communes de son territoire pour près de 59000 abonnés et la compétence assainissement collectif sur l'ensemble des 57 communes représentant 49000 usagers.

Des investissements importants à venir.

La préservation de la ressource en eau, de sa qualité et de l'environnement est au cœur des préoccupations de la Communauté qui investit fortement et durablement dans ce domaine.

Jusqu'à présent, une tarification était établie au niveau de chaque commune pour permettre cet équilibre financier. Afin de respecter la réglementation et d'exercer une solidarité territoriale, une convergence des tarifs va débuter dès 2023 visant à obtenir d'ici 12 ans un tarif identique et lisible sur l'ensemble des communes pour lesquelles Lannion-Trégor Communauté assure ces services.

Ainsi, les parts fixes (abonnements) et parts variables au m³ (liées aux consommations effectives) vont évoluer progressivement et annuellement. Les abonnés vont donc voir, lors des prochaines années et selon leur commune de résidence, les montants unitaires de référence évoluer, soit à la hausse, soit à la baisse.

Pour l'eau potable, un tarif progressif a notamment été retenu selon 4 tranches :

- 0 à 30 m³,
- 30 à 100 m³,
- 100 à 150 m³
- plus de 150 m³

afin d'inciter à la modération de la consommation en eau. Au niveau de l'assainissement collectif, au regard des investissements nécessaires à réaliser, les tarifs (hors inflation) évolueront de 7 € HT en moyenne par an et par facture.

L'augmentation des coûts de l'énergie et des produits de traitement imposent à Lannion-Trégor Communauté d'augmenter les tarifs de l'eau potable de 8,4 % en 2023 et les tarifs d'assainissement collectif de 13 % pour équilibrer le budget autonome de ce service public industriel et commercial qui – à ce titre – ne bénéficie pas d'aides liées au surcoût de l'énergie.

Un travail est engagé afin de mettre en œuvre un accompagnement financier des publics en situation de précarité, de type « chèque eau » ou autre dispositif, et ce, dès l'année 2023 sur les 39 communes sur lesquelles Lannion-Trégor Communauté exerce pleinement cette compétence.

+ d'infos

Service eau et assainissement
Espace administratif de Kermaria
11 bd Louis Guilloux
22300 Lannion

☎ 02 96 05 60 90

✉ regie.eau.assainissement@lannion-tregor.com

Pleumeur-Bodou en temps réel sur votre smartphone !

En complément du panneau d'affichage électronique au bourg, l'application "Centolive" permet à toute personne munie d'un smartphone de visualiser en temps réel les playlists de messages et de recevoir par notifications push des **ÉVÉNEMENTS URGENTS** et **IMPORTANTES** sur votre commune.

1. Installez l'application Centolive simplement, Gratuitement et sans inscription à partir de :

- Play Store (Android)
- Apple Store (Apple).



2. Lancez Centolive, recherchez votre commune et mettez-la en favori
3. Visionnez les actualités et recevez les notifications en temps réel

Les associations peuvent demander des codes d'accès pour la diffusion de leurs messages via ce support de communication.

Mobilités : accompagnement à la transition écologique

Covoiturage

Le covoiturage permet de se déplacer de manière économique et en limitant son impact environnemental : partager un véhicule pour effectuer un trajet est une question de bon sens !

Pour mettre en relation les conducteurs avec les passagers, il existe des applications à télécharger sur votre téléphone mobile.

Pour les trajets réguliers, du domicile au travail :

À l'initiative de LTC

Pour encourager le développement d'un réseau important de covoiturage, l'Agglo participe financièrement en prenant en charge une partie du coût des trajets. Ainsi, tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 57 communes du territoire sont subventionnés par la collectivité.

Concrètement, les passagers voyagent gratuitement, quand les conducteurs sont de leur côté rémunérés entre 2 € et 4 € par chaque passager transporté.

+ d'infos sur klaxit.com

À l'initiative de l'Etat

À partir de janvier 2023, les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage recevront une prime de 100 €, reversée par les plateformes de covoiturage, sous la forme d'un versement progressif :

- une première partie au 1^{er} covoiturage (25 € minimum) ;
- le reste au 10^e covoiturage, dans un délai de 3 mois à compter de son premier covoiturage.

Aides à l'acquisition d'un vélo (avec ou sans assistance électrique) :

1. La PRIME à la conversion :

Vous pouvez bénéficier (sous conditions) d'une prime à la conversion lors de l'achat ou de la location d'un vélo. Vous devez, dans le même temps, mettre à la casse un ancien véhicule diesel ou essence (voiture ou camionnette).

Toutes les infos sur : service-public.fr

2. Les BONUS :

En plus de la prime, il existe deux bonus qui peuvent s'ajouter : l'un est attribué par l'Etat, l'autre par Lannion-Trégor Communauté.

+ d'infos sur primealaconversion.gouv.fr

Les bornes de recharges/voitures électriques :

Les véhicules électriques peuvent être rechargés à plusieurs endroits du territoire.

Le Syndicat départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor a déployé le réseau Brev'car (Bornes de Recharge électrique pour Véhicules en Côtes-d'Armor) sur l'ensemble du département.

Depuis 2016, plusieurs centaines de bornes de recharge pour véhicules électriques ont ainsi été mises en service. Elles sont accessibles 7 jours/7, 14 heures sur 24, pour les véhicules électriques ou hybrides.

à PLEUMEUR-BODOU :

centre commercial Les Chardons, (bourg) ;
Pôle Phoenix ;

prochainement :

place des droits de l'homme, (bourg).

Les transports à la demande :

Pour permettre au plus grand nombre de se déplacer en toute liberté, différents services de transports à la demande existent sur le territoire :

Mobi TILT : pour les personnes à mobilité réduite (+80 % d'invalidité) ou de + de 80 ans et un quotient familial inférieur à 1600 €. Sur inscription.

Taxi TILT : pour les +18 ans ayant un quotient familial inférieur à 1600 €. Sur inscription.

+ d'infos

Plateforme Relations Usagers de LTC
22300 Lannion

☎ 02 96 05 55 55

✉ lannion-tregor.com

Trotinette, vélos... Quelques règles à retenir

Pour la sécurité des usagers (et celle des autres), un rappel des obligations et recommandations :

- Un utilisateur de rollers, skateboard ou trotinette (sans moteur) est considéré comme un piéton et doit rouler sur le trottoir, au pas (6 km/h maxi).
- Comme le cycliste, l'utilisateur d'un engin de déplacements électriques (trotinette, vélo, overboard,...) doit circuler sur la piste cyclable lorsqu'elle existe.
- Il doit disposer d'une assurance responsabilité civile. Le véhicule électrique (trotinette ou vélo) doit également être assuré. Sa vitesse est limitée (par construction) à 25 km/h.

- L'usage d'écouteurs, casque audio, téléphone... perturbant l'audition est formellement interdit.
- Le transport d'un passager est interdit sur une trotinette.
- Les enfants de moins de 12 ans n'ont pas le droit de circuler avec une trotinette sur les voies ouvertes à la circulation automobile.

L'usage du vélo est en pleine expansion. le cycliste doit respecter quelques règles :

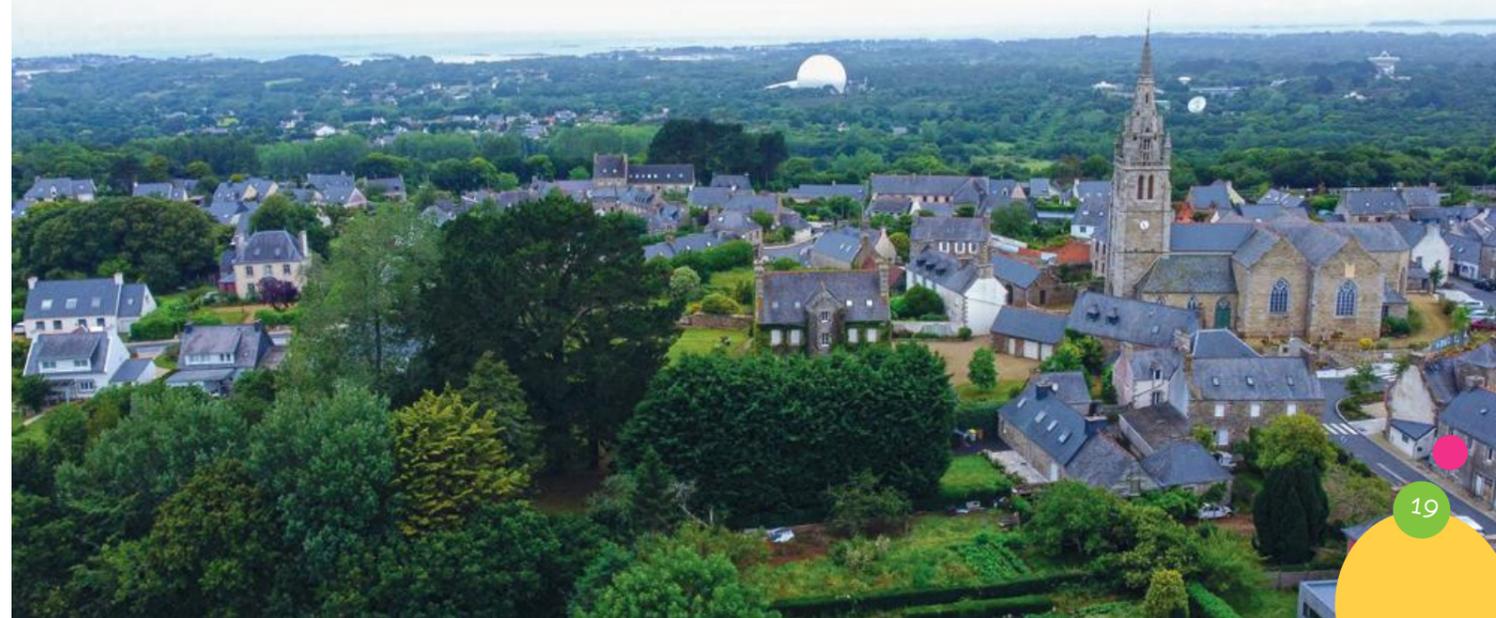
le cycliste et son équipement :

- Le casque est obligatoire pour les enfants jusque 12 ans, fortement recommandé pour les autres. En cas de chute, le risque de traumatisme crânien est de 90 % sans le casque, il n'est plus que de 10 % avec le casque.

- Le port du gilet haute visibilité (ou de tout autre équipement rétroréfléchissant : veste, brassard, sac à dos...) est obligatoire la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante (brume, brouillard...); il est fortement recommandé le jour.

le vélo, il doit obligatoirement être équipé :

- Deux freins fonctionnels (avant et arrière) ;
- Des catadioptres : rouge à l'arrière, blanc ou jaune à l'avant, orange sur les côtés et les pédales ;
- Deux lumières : à l'avant (couleur jaune ou blanche) et à l'arrière (rouge) ;
- Un avertisseur sonore (audible à 50 m.)



Point sur les effectifs scolaires

Depuis plusieurs années, nous subissons comme la plupart des communes du Département, une baisse de natalité qui a des conséquences sur les effectifs scolaires. Nos écoles publiques et privées n'échappent pas à cette règle, on y constate une diminution sensible des effectifs chaque année.

A la rentrée 2022, nos écoles primaires ont accueilli 250 élèves contre 258 en 2021.

Par école :

117 élèves à l'école primaire Jean Le Morvan sous la direction de Mme Anne Basuyau.

13 élèves à l'école maternelle de l'Île Grande sous la direction de Mme Isabelle Dupas.

120 élèves à l'école St Joseph sous la direction de Mr Emmanuel Caroff.

Nous n'avons pas eu de suppression de poste d'enseignant, mais soyons vigilants car cela reste une perspective...mais qui ne sera pas de notre responsabilité.

Une majorité d'élèves accueillis utilisent régulièrement nos services publics et fréquentent les associations sportives et culturelles de la commune.

De plus, le Collège le Flem accueille aussi cette année 272 élèves avec un effectif stable à la rentrée de septembre. Mme Morgane LELCHAT a pris ses fonctions de nouvelle Principale au 1^{er} septembre 2022.

Notre municipalité met tous les moyens pour offrir aux élèves des écoles attractives. Une gestion réaliste de nos écoles publiques permettra d'assurer des conditions d'accueil optimales pour tous les enfants.



Service enfance-jeunesse-sports-culture

Les missions argent de poche

7 filles et 8 garçons, soit 15 jeunes de 14 à 17 ans, ont participé à l'une des 30 missions proposées en juillet août encadrées par 2 agents communaux et 2 élus de la municipalité.

Au programme : distribution du bulletin municipal, peinture au centre de loisirs, nettoyage de panneaux de signalisation au bourg.

Les jeunes et les encadrants sont à nouveau satisfaits de cette deuxième expérience mise en place.

Le service enfance-jeunesse-sports proposera de nouvelles missions cet été. Les jeunes qui souhaitent s'inscrire au dispositif doivent s'adresser au responsable du service pour faire une demande de dossier d'inscription.

La formation BAFA

Les jeunes de Pleumeur-Bodou qui souhaitent passer le BAFA, peuvent se renseigner auprès de notre service afin de connaître les démarches à effectuer pour s'inscrire à cette formation.

Nous accompagnons et finançons la formation BAFA pour deux jeunes de la commune chaque année. Depuis cet automne 2022, la formation BAFA est accessible dès l'âge de 16 ans.

Animations ADOS

Toi et tes potes avez une idée d'activité, une action ou un projet que vous souhaitez concrétiser en 2023. Vous avez besoin d'un petit coup de pouce, de conseils, d'une aide financière ?

Contacte Gwen ☎ 06 13 66 41 83 ✉ sejs@pleumeur-bodou.fr

Travailler au centre de loisirs

Pour postuler au centre de loisirs, il faut envoyer un CV et une lettre de motivation en mairie, adressée à Monsieur le Maire.

Les candidatures doivent parvenir en mairie pour fin février et seront étudiées en mars pour des postes à pourvoir en juillet et août 2023.

Cap vacances au centre de loisirs

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et chaque jour du lundi au vendredi pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. 4 Saisons pour 4 périodes de vacances dédiées à des activités variées et adaptées à l'âge et aux envies des enfants.

Pour accueillir et encadrer tous ces bambins, une équipe permanente professionnelle :

Catherine Huet, directrice du centre et Béatrice Martin, directrice adjointe, sont accompagnées d'une équipe d'animatrices et d'animateurs vacataires tout au long de l'année. Ces jeunes, diplômés du BAFA, Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animation, complètent l'équipe et permettent de répondre aux normes d'encadrement, pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

Cet été, nous avons accueilli une centaine d'enfants différents âgés de 3 à 11 ans. La fréquentation moyenne était de 40 enfants en juillet et 32 enfants par jour. (En 2020 : 34 enfants en juillet et 25 en août par jour)

Nous avons accueilli en juillet et août les enfants du centre de loisirs de Trébeurden, venus passer quelques jours en mini-camp sous tentes au sein de notre structure.

Animation tour d'escalade

Nous avons proposé cet été du 9 juillet au 6 août, plusieurs matinées de grimpe sur la tour d'escalade mobile de 8 m de haut, mise à disposition par le Conseil Départemental. La tour était installée pour l'occasion sur la petite place au centre commercial des Chardons lors du marché le samedi matin. Environ deux cents enfants et parfois leurs parents ont pu tenter l'ascension jusqu'au sommet cet été.

Renseignement Service enfance-jeunesse-sports-culture
 ☎ 02 96 23 91 17 ✉ sejs@pleumeur-bodou.fr
 f Jeunesse Pleumeur-Bodou 📷 jeunessepleumeur

Jean-Charles GUICHEN

MORVAN-LABBAY

BAZAR BRAZ

Fest Deiz

Dimanche 5 février 2023

Centre Culturel Le Sémaphore TRÉBEURDEN

15H | 14H30 Initiation à la danse bretonne

5 €
 Gratuit - de 12 ans

Organisé par la Mairie de Pleumeur-Bodou
 www.pleumeur-bodou.com

Avec le soutien des associations : Le village Gaulois, OMCL de Pleumeur-Bodou, Amicale Laique du Bourg (ALB), et Amicale des Parents d'Élèves de l'Île Grande (APE)



Le Kafe



Situé dans l'ancienne école maternelle de Kéréroc, le Kafe a ouvert ses portes en mars 2022.

Cet espace de lien social s'organise par et pour les personnes qui le côtoient. Des initiatives voient le jour, les propositions d'activités fourmillent, et les rencontres aussi ! Riche d'une grande mixité sociale, le lieu se veut bienveillant et accueillant envers toutes les personnes désireuses d'y passer du temps.

Chaque mercredi, petits et grands enfants se retrouvent pour un goûter partagé. Le vendredi après-midi, le temps est au télétravail. Il est suivi d'une soirée conviviale d'échanges (grignotage, jeux...). Un repas partagé est institué chaque premier dimanche du mois, l'occasion de faire découvrir ses meilleures recettes. Des activités récurrentes et auto-gérées sont mises en place : peinture, pratiques corporelles libres, conversation en anglais, rencontres lecture...

Et chaque semaine, de nouvelles animations ponctuelles voient le jour, grâce à de nombreuses personnes désireuses de partager ce qui les anime : reliure, découverte des cristaux, de l'apiculture, couture, initiation et conversation en breton... On retrouve aussi des expositions artistiques, projection de films, écoute de podcast, rencontres musicales...

Un espace de gratuité est mis en place où le troc et les dons sont à l'honneur : vêtements, chaussures, vélo d'appartement... On y chine des trésors !

Les consommations sont à prix libre et dépendent de la générosité des dons de consommables (tisanes, café, jus, biscuits, pâtisseries...)

Permanences et animations sont à l'initiative des bénévoles, grâce à qui le Kafe est fier d'exister.

N'hésitez plus, vous aussi, rejoignez l'aventure !